



Conseil économique et social

Distr. générale
20 février 2014
Français
Original : anglais

Session de 2014

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

Élections, présentation de candidatures, confirmations et nominations

Élection de neuf membres du Comité des droits économiques, sociaux et culturels

Note du Secrétaire général

1. Par sa résolution [1985/17](#), le Conseil économique et social a décidé de créer le Comité des droits économiques, sociaux et culturels chargé de fonctions liées à l'application du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et d'aider le Conseil à s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en vertu dudit pacte. Les membres sont élus à partir d'une liste de candidats désignés par les États parties au Pacte.

2. En 2014, le Conseil doit élire neuf membres du Comité pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2015, afin de pourvoir les postes qui deviendront vacants à l'expiration, le 31 décembre 2014, du mandat des membres suivants : Aslan Abashidze (Fédération de Russie), Clément Atangana (Cameroun), Maria Virginia Bras Gomes (Portugal), Chandrashekhar Dasgupta (Inde), Azzouz Kerdoun (Algérie), Jaime Marchán Romero (Équateur), Renato Zerbini Ribeiro Leão (Brésil), Heisoo Shin (République de Corée) et Álvaro Tirado Mejía (Colombie).

3. Dans une note verbale datée du 21 octobre 2013, le Secrétaire général a invité les États parties au Pacte à faire connaître le nom de leur candidat à l'élection des membres du Comité dans un délai de trois mois. On trouvera ci-après la liste des candidats avec l'indication des États parties qui les ont présentés. Des renseignements biographiques sur les candidats paraîtront dans un document publié sous la cote [E/2014/9/Add.13](#).

* [E/2014/1/Rev.1](#), annexe II.



<i>Nom</i>	<i>État présentant la candidature</i>
1. Aslan Abashidze*	Fédération de Russie
2. Maria Virginia Bras Gomes*	Portugal
3. Laura-Maria Craciunean	Roumanie
4. Chandrashekhar Dasgupta*	Inde
5. Olivier De Schutter	Belgique
6. Azzouz Kerdoun*	Algérie
7. Jaime Marchán Romero*	Équateur
8. Renato Zerbini Ribeiro Leão*	Brésil
9. Askar Shakirov	Kazakhstan
10. Heisoo Shin*	République de Corée
11. Rodrigo Uprimny Yepes	Colombie
12. Carlos Rafael Urquilla Bonilla	El Salvador

* Candidat(e) à une réélection.

4. Cent soixante et un États sont actuellement parties au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Le tableau ci-dessous indique le nombre d'États parties par groupe régional, ainsi que le nombre de sièges attribués à chacun de ces groupes conformément aux dispositions de l'alinéa b) de la résolution [1985/17](#) du Conseil et de la décision [2010/201](#) B de ce dernier en date du 28 avril 2010¹ :

<i>Groupe régional</i>	<i>Nombre d'États parties au 1^{er} janvier 2014</i>	<i>Nombre de sièges attribués</i>
États d'Afrique	48	4
États d'Asie et du Pacifique	35	4
États d'Europe orientale	23	3
États d'Amérique latine et des Caraïbes	28	3
États d'Europe occidentale et autres États	27	4
Total	161	18

¹ Le Conseil a également décidé qu'à titre exceptionnel, le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes se verrait attribuer le troisième siège occupé par roulement pour le mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2011, que ce même siège serait ensuite attribué au Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour le mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2015 et que le nombre de ratifications du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels reçues par les différents groupes régionaux au cours de cette période de huit ans n'altérerait en rien ces dispositions.

5. Le nombre de vacances à pourvoir par le Conseil en 2014 pour chaque région géographique s'établit donc ainsi :

<i>Groupe régional</i>	<i>Nombre de sièges vacants</i>
États d'Afrique	2
États d'Asie et du Pacifique	2
États d'Europe orientale	1
États d'Amérique latine et des Caraïbes	2
États d'Europe occidentale et autres États	2
Total	9

6. La composition actuelle du Comité figure dans l'annexe à la présente note.

Annexe

Comité des droits économiques, sociaux et culturels

(18 membres; mandat de quatre ans)

Composition en 2014

	<i>Mandat expirant le 31 décembre</i>
Aslan Abashidze (Fédération de Russie)*	2014
Mohamed Ezzeldin Abdel-Moneim (Égypte)	2016
Clément Atangana (Cameroun)*	2014
Maria Virginia Bras Gomes (Portugal)*	2014
Jun Cong (Chine)	2016
Chandrashekhar Dasgupta (Inde)*	2014
Zdzislaw Kedzia (Pologne)	2016
Azzouz Kerdoun (Algérie)*	2014
Mikel Mancisidor (Espagne)	2016
Jaime Marchán Romero (Équateur)*	2014
Sergei Martynov (Biélarus)	2016
Ariranga Govindasamy Pillay (Maurice)	2016
Lydia Carmelita Ravenberg (Suriname)	2016
Renato Zerbini Ribeiro Leão (Brésil)*	2014
Waleed Sa'di (Jordanie)	2016
Nicolaas Jan Schrijver (Pays-Bas)	2016
Heisoo Shin (République de Corée)*	2014
Álvaro Tirado Mejía (Colombie)*	2014

* Membre sortant.